



➤ Désinformation, arme dangereuse

Les enjeux

Les questions : Quel rôle joué par les sociaux dénonce la Fondation des femmes ? (Doc. 1)
 Quels éléments montrent que ce document émane de personnes opposées à l'IVG ? (Doc. 2)

Comment s'informer de façon claire et non partisane sur l'IVG ?

DOCUMENTS

Doc. 1 Présentation sur le site internet de l'association la Fondation des Femmes



À l'occasion de l'anniversaire de la promulgation de la loi Veil, la Fondation des Femmes présente son nouveau rapport co-publié avec l'Institute for Strategic Dialogue (ISD) et soutenu par Luminare « Mobilisation anti-avortement en France : quand les réseaux sociaux menacent le droit à l'IVG ».

LA MENACE NUMÉRIQUE DES MOUVEMENTS ANTI-IVG

La menace directe au droit à l'avortement dans notre pays, sur les réseaux sociaux, c'est :

- **Un bénéfice estimé à 43 750 euros**, par Meta, grâce à 199 publicités Facebook liées à des contenus anti-IVG, la grande majorité émanant de la page "IVG : Vous hésitez ? venez en parler !". Ces publications ont généré environ 9,4 millions d'impressions, entre mai 2022 et juin 2023.
- Sur 135 publications de contenus dissuasifs sur l'IVG sur Facebook France, **presque 40 % ont atteint des 13-17 ans**.
- **Sur Instagram, un cinquième des « reels »** les plus recommandés sur l'avortement contiennent : des fausses informations, des contenus promouvant des styles de vie « *tradwife* » et des contenus de santé alternatifs (fausses informations sur la pilule contraceptive par exemple).

Page d'accueil, du site Internet de la Fondation des Femmes, 17janvier 2024.

Lien : <https://fondationdesfemmes.org/actualites/ivg-en-danger-la-menace-des-reseaux-sociaux/>

Doc. 2 Un post Facebook sur la page « IVG, vous hésitez ? venez en parler ! »



IVG : vous hésitez ? Venez en parler !

24 août 2019 · 🌐

...

MARION 20 ans. Pendant 7-8 jours j'ai des maux de ventre, des nausées.. j'avais quelques infections urinaires. Donc je décide de consulter , infection toujours présente antibiotique donnés pendant 15 jours. Cela persiste. Je décide donc de faire un test de grossesse. Et là...

Positif 2 barre. Je m'effondre

J'en refais un 3 jours après (enceinte 3 semaine +).. l'angoisse , la peur

Je vais voir mon copain. je lui montre le test , cela ne faisait que 4 mois que nous étions ensemble.

Donc « avortement ». Il ne voulait pas d'enfant si jeune. il a 22 ans. Moi difficile de me dire que je devrais faire cet acte...

Je vois ma gynécologue , qui me fait une échographie de datation, enceinte du 30 mai. Je vois « le fœtus déjà bien formé » , on me fait écouter le coeur...

Je m'effondre sur la table d'échographie.

J'appelle mon copain pour le tenir informé.. il reste ému et ne dit rien. Des discussions chaque jour , rien ne change. Comment le convaincre?

1 mois et demi passé, nous discutons. nous voulons le garder , pas question d'avorter surtout que j'étais sous pilule, certes ce n'était pas une grossesse voulue mais même ! Ce petit bout n'avait rien demandé... pour partir.....

Nous décidons de le garder.

Nous avons été faire l'échographie du premier trimestre , nous sommes heureux d'être parents. On ne fait que d'en parler , je vois mon ventre évoluer.. notre famille est contente , Malgré tout c'est notre choix , notre vie. Nous l'assumons.

Nous avons hâte de savoir le sexe..

Cela pour vous dire réfléchissez bien, discutez en avec votre chéri..

Les parents/ famille donnent leur avis mais le choix se fait en couple, à 2.

Réfléchissez bien avant de faire cet acte, Je suis dans le troisième mois. Je suis heureuse et comblée d'être une future maman. 🇫🇷

Capture d'un message posté sur le réseau Facebook, daté de 2019, consultée en mai 2024.